

le mag

N°32
OCT. 2012

Le magazine d'information
de Quimper Communauté

“ Le projet
Communautaire,
une vision
stratégique ”

Médiathèque de Plogonnec



ÉCO EMPLOI
Pôle d'excellence
rurale : portes
ouvertes à Plomelin
le 13 octobre

PROJET TRANSPORTS
Enquête publique :
donnez votre avis
avant le 26 octobre



QUIMPER
COMMUNAUTÉ

www.quimper-communaute.fr

L'UNIVERS DE VOS MARQUES PRÉFÉRÉES
AUX PRIX LES PLUS BAS TOUTE L'ANNÉE !



69, RUE DE BÉNODET - PRAT MARIA - QUIMPER - WWW.ESPACE-MODE.FR



EXPRESSION
ARCHITECTURE

Des maisons d'architecte pour tous...



Tél. 02 98 46 58 52
www.expression-architecture.fr

**LES SERVICES À LA PERSONNE
EN TOUTE CONFIANCE !**



1h OFFERTE à nos lecteurs *

- Un savoir-faire reconnu
- Des services de qualité

services à domicile
DOMIDOM
www.domidom.fr

Bienvenue chez vous !

122 avenue de la France Libre 29000 QUIMPER
Toutes les informations sont sur www.domidom.fr

Tél. 09 81 71 27 71

* Pour 10 heures achetées sur présentation de cet encart.
Offre limitée à une demande par foyer.

Édito / Pennad-stur



“ Le projet « transports » a pour ambition de donner le choix ”



Depuis le 17 septembre 2012, l'enquête publique sur le projet « transports » a débuté dans les huit communes de l'agglomération. De nombreux efforts ont été faits par les services de Quimper Communauté pour que les habitants viennent découvrir ce projet moderne et donner leur avis sur ces nouvelles propositions liées à la mobilité du 21^e siècle : Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) avec ses voies réservées ; nouveaux services aux usagers notamment par un système d'information performant et parkings-relais aux entrées du centre de l'agglomération pour les salariés intéressés.

Depuis que le projet « transports » chemine dans nos réflexions, nous sommes persuadés que ce nouveau mode de déplacement peut conduire les habitants à tester un nouveau fonctionnement pour leur vie quotidienne surtout dans ces temps de crise. Le projet « transports » a pour ambition de donner le choix aux habitants de l'agglomération, voire de la Cornouaille, dans leur déplacement.

Brest en juin 2012 a inauguré son tramway, Dijon l'a fait en septembre dernier. Vannes et Saint-Nazaire viennent d'inaugurer leur « BHNS »... Reims, Chalons, etc. beaucoup de villes grandes et moyennes travaillent à de nouveaux modes de déplacement... Quimper Communauté ne doit pas rester à la traîne...

Abaoe ar 17 a viz Gwengolo 2012 ez eo krog an enklask foran war ar raktres « treuzdougen » en eizh kumun an tolpad-kêrioù. Graet ez eus bet strivoù a-leizh gant servijoù Kemper Kumuniezh abalamour d'an annezidi da zont d'ober anaoudegezh gant ar raktres modern-se ha da reiñ o ali diwar-benn ar c'hinnigoù nevez-se evit an dilec'hiañ er 21^{añ} kantved : Busoù o Live Servij Uhel (BLSU) gant forzhioù miret evito o-unan ; servijoù nevez evit an implijerien, da skouer gant ur sistem kelaouiñ efedus ha parklec'hioù-eskemm en-dro da greiz an tolpad evit ar c'hopridi a garfe ober ganto.

Abaoe m'emaomp o prederiañ war ar raktres « treuzdougen » e kredomp start e c'hall an doare dilec'hiañ nevez-se ober d'an annezidi amprouiñ ur mont en-dro nevez evit o buhez pemdez, dreist-holl en ur mare reuz evel bremañ. Pal ar raktres «treuzdougen» eo lezel annezidi an tolpad, ha re Bro-Gerne zoken, da choaz o doare dilec'hiañ.

Brest he doa digoret he zrangarr e miz Even 2012, Dijon he doa graet ar memes tra e miz Gwengolo warlene. Emañ Gwened ha Sant-Nazer o paouez digeriñ o « BLSU »... Reims, Chalons, ha kement zo... e-leizh a gêrioù bras pe greñn a zo o labourat war doareoù dilec'hiañ nevez... Arabat da Gemper Kumuniezh chom war-lerc'h...

Bernard Poignant • Maire de Quimper, Président de Quimper Communauté • Maer Kemper, Prezidant Kemper Kumuniezh

Sommaire



À la page (actualités, brèves)..... p. 4-5

En couverture..... p. 6-9

Le projet communautaire, une vision stratégique

Éco emploi..... p. 10

Pôle d'excellence rurale : portes ouvertes à Plomelin le 13 octobre

Projet transports..... p. 12-13

Enquête publique : donnez votre avis avant le 26 octobre

Juste une image..... p. 14

Au cœur de la justice

Sur le chemin..... p. 16

Ergué-Gabéric

Par les sentiers enchanteurs du Stangala

Histoire(s)..... p. 17

Alexandre Massé, de l'inventeur au bienfaiteur (1829-1910)

Cité pratique..... p. 18

Le mag, le magazine d'information de Quimper Communauté
Communauté d'agglomération regroupant les communes de Guengat, Ergué-Gabéric, Locronan, Plogonec, Plomelin, Plonéis, Pluguffan et Quimper • www.quimper-communaute.fr

Ce numéro comprend :

- « le mag », magazine de Quimper Communauté, 20 pages, tiré à 46 300 exemplaires ;
- « l'agenda », cahier de 36 pages broché au centre du mag, tiré à 46 300 exemplaires ;
- pour les habitants de Quimper uniquement : « Les Carnets de Quimper », cahier de 16 pages broché au centre du mag, tiré à 36 650 exemplaires.

Directeur de la publication : Bernard POIGNANT.
Directrice de la communication : Anne-Catherine MINSSEN.
Rédacteur en chef : Mathias GRÉCO.

Assistante : Valérie COADOU.
Rédaction : Héléne BERRE, Christophe LE BEC-TROADEC, Karine GAONACH, Agathe TREBERN, avec la participation de Bruno LE GALL et de Natacha LAJOINIE, des archives municipales de Quimper, pour la rubrique « Histoire(s) ».

Texte en breton : traduction réalisée par l'Office de la langue bretonne.
Photos : Lionel FLAGÉUL, Xavier MIGNANT, Pascal PÉRENNEC, Jean-Jacques VERLET-BANIDE, tous droits réservés.

Conception et réalisation : K UNIQUE.

Impression : CLOÏTRE IMPRIMEURS.

Régie publicitaire : OUEST EXPANSION (02 99 35 10 10).

Distribution en boîtes aux lettres : ADREXO.

ISSN : 2103-4109.

La distribution du mag est confiée par Quimper Communauté à la société ADREXO, qui assure sa remise dans toutes les boîtes aux lettres – y compris celles portant l'autocollant « Stop-Pub ».

Si vous ne recevez pas le magazine, signalez-le auprès du service communication, tél. 02 98 98 88 99

Ce document a été imprimé sur du papier PEFC chez un imprimeur disposant de la chaîne de contrôle PEFC/10-31-1238. Ce label apporte la garantie que le papier provient de forêts gérées durablement. La gestion durable des forêts est une gestion qui se veut économiquement viable, respectueuse de l'environnement et socialement bénéfique. Pour en savoir plus : www.pefc-france.org

Contact : Direction de la communication • Hôtel de ville et d'agglomération • 44 place Saint-Corentin • 29000 QUIMPER • Tél. 02 98 98 88 99 • Fax 02 98 95 37 02 • e-mail : lemag@quimper-communaute.fr • www.quimper-communaute.fr

L'Odyssée des mots : lancement le samedi 10 novembre

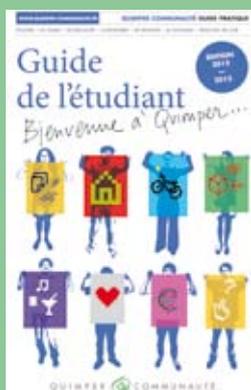


CULTURE | Organisée par le service culturel de Quimper et les médiathèques de Quimper Communauté en lien avec des partenaires du territoire, L'Odyssée des mots est une manifestation littéraire à la fois iconoclaste et festive, ouverte à tous.

Cette quatrième édition évolue quelque peu tout en gardant son fil conducteur qui reste le plaisir des mots. L'Odyssée des mots se présente désormais comme un voyage sur plusieurs mois, ponctué de rencontres avec des auteurs, d'un concours d'écriture, de nombreuses animations et d'un week-end final en février pour faire se rencontrer les publics, les auteurs, les livres autour de la « Librairie éphémère » à la médiathèque des Ursulines. Rendez-vous le samedi 10 novembre pour le lancement de cette nouvelle édition. Vous retrouverez le programme complet dans le prochain numéro du Mag.

Renseignements : <http://mediatheque.quimper-communaute.fr>

Rentrée universitaire : les démarches pas à pas



VIE ÉTUDIANTE | La nouvelle édition du guide de l'étudiant vient de paraître. Afin d'avoir toutes les cartes en main pour organiser son année étudiante, suivez le guide !

Près de 5 000 jeunes débutent actuellement leur année étudiante sur le territoire de Quimper Communauté. L'agglomération met à leur disposition un guide pratique et utile tout au long de l'année. Vous y trouverez toutes les adresses utiles pour vos démarches au quotidien (se loger, se soigner, se déplacer, trouver un job, etc.) ainsi que des idées pour vos loisirs et pratiques sportives.

Ce guide gratuit est à retirer auprès des mairies, sur vos lieux de cours ou à télécharger sur www.quimper-communaute.fr, rubrique « Services - Vie étudiante, enseignement supérieur ».

Opération bain propre Le bonnet de bain obligatoire dans les piscines

HYGIÈNE | Dans le prolongement de sa démarche d'amélioration de l'hygiène et du confort des baigneurs dans les piscines, Quimper Communauté rend obligatoire le bonnet de bain pour les usagers d'Aquarive et de Kerlan Vian.

Cet accessoire est déjà porté par les scolaires qui apprennent à nager. Il devra désormais être adopté par tous. En effet, les cheveux, même propres, apportent des bactéries et déchets dans l'eau. Des volumes conséquents d'eau « neuve » et de traitement sont ajoutés pour pouvoir les éliminer. De plus, le port du bonnet devient systématique dans de nombreuses piscines en France. L'adopter, c'est faire un geste pour le confort de tous les nageurs. C'est aussi protéger ses cheveux du chlore. Il existe de nombreux modèles : du simple bonnet en silicone au modèle rétro en tissu ou plus confortable en latex. Alors, à vous de trouver votre atout charme !

Renseignements www.quimper-communaute.fr ou au 02 98 52 00 15.



Donner son sang, ça a du sens !

CITOYENNETÉ | L'Établissement français du sang (EFS) de Bretagne fait appel à tous, futurs donneurs et donneurs réguliers, pour répondre aux besoins des malades. Donner son sang, c'est possible tous les jours.

Le site EFS de Quimper, situé rue Émile Zola, accueille sur rendez-vous les personnes qui souhaitent faire un don du sang. Il faut compter une heure pour l'ensemble de la démarche. À noter que pour les donneurs réguliers, il faut un délai minimum de deux mois entre deux dons de sang, une femme peut donner quatre fois par an, un homme six fois. Par ailleurs, des collectes mobiles sont régulièrement organisées dans votre région : rendez-vous sur www.dondusang.net, rubrique « où donner ? », puis « rechercher une collecte ».

Contact 02 98 65 66 25 ou bretagne@efs.sante.fr



Voltalis : un boîtier pour alléger sa facture d'électricité



PLAN CLIMAT | Quimper Communauté soutient l'installation de boîtiers sur les tableaux électriques des particuliers ou des bâtiments publics. L'objectif ? Soulager le réseau pour éviter des coupures en période hivernale. Le « BluePod », conçu par la société Voltalis, permet également de faire des économies sur la facture électrique.

La Bretagne, avec son pacte électrique breton, est la région pilote de ce projet ouvert à tous les particuliers. L'installation est gratuite pour les ménages. Le Réseau de transport d'électricité rémunère la société en fonction des économies réalisées. Le boîtier déclenche de courtes coupures sur les appareils de chauffage et d'eau chaude sanitaire fonctionnant à l'électricité, ceci sans altérer le confort des usagers. L'économie réalisée est estimée à 15 % pour la consommation électrique et à 30 % pour l'émission de gaz à effet de serre. Cette démarche entre dans les objectifs du Plan climat territorial de Quimper Communauté.

Renseignements auprès de la chargée de mission Agenda XXI de Quimper Communauté au 02 98 98 89 98.

Broyer ses végétaux à domicile : ayez le réflexe !

DÉVELOPPEMENT DURABLE | Quimper Communauté, en partenariat avec l'association d'insertion Objectif emploi solidarité a mis en place un nouveau service qui permet aux particuliers de broyer leurs déchets végétaux à domicile.

Plus besoin de se déplacer à la déchèterie : en broyant mécaniquement branches et branchages, vous obtenez de la matière pour votre compost ou pour pailler les parterres de fleurs. Pour bénéficier de ce service, il suffit de s'inscrire auprès de l'association qui vient chez vous avec le matériel nécessaire et se charge de réaliser l'opération. Le service est payant au temps passé et est subventionné à hauteur de 50 % par Quimper Communauté. Ainsi, une heure de broyage coûtera à l'utilisateur 15,50 €, au lieu de 31 €. Au-delà d'un rayon de six kilomètres de Quimper, des frais de déplacement seront éventuellement comptabilisés (de 4,40 € à 7,25 €). Le demandeur doit être présent lors de l'intervention.

Renseignements sur www.quimper-communaute.fr, rubrique "Services", puis "Environnement" ou auprès d'Objectif emploi solidarité au 02 98 53 17 33.



Le projet communautaire, une vision stratégique



Franck Pichon, vice-président de Quimper Communauté et maire de Plomelin.



Bernard Poignant, président de Quimper Communauté et maire de Quimper.

“ Entretien
croisé avec
Bernard Poignant
et Frank Pichon ”

QU'EST-CE QUE LE PROJET COMMUNAUTAIRE ?

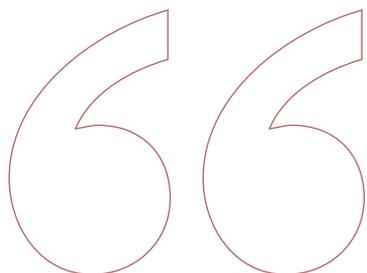
Il s'agit d'un document qui présente la vision des élus à long terme pour Quimper Communauté. Ce n'est pas un catalogue d'actions mais un projet stratégique, réaliste et dynamique, qui trace la route pour les 20 ans à venir. Ce cadre est la finalisation d'un travail de réflexion mené depuis deux ans par les élus et les services auquel la population a également été associée, qui a permis d'actualiser le projet défini en 2006. Établi sur la base d'un diagnostic partagé, il entend identifier et hiérarchiser les enjeux afin de définir les actions à mettre en place.

POURQUOI L'ACTUALISER ?

Parce qu'il faut l'adapter au contexte, qui a changé. Tout d'abord, certains projets ont été réalisés depuis 2008 et des documents cadres comme l'Agenda 21, le SCOT (Schéma de cohérence territoriale) ou le PLH (Programme local de l'habitat) ont été adoptés ; le champ d'intervention de Quimper Communauté a été étendu (arrivée de Locronan, prise des compétences eau, jeunesse et tourisme d'affaires) et Quimper Cornouaille développement, agence de développement économique et d'urbanisme, a été créée, sous l'impulsion de l'agglomération.

Ensuite, il faut tenir compte de la loi de réforme territoriale de décembre 2010 qui modifie le cadre d'intervention de Quimper Communauté.

Enfin, le projet communautaire doit être placé au cœur de notre stratégie de développement territorial. Nous nous inscrivons dans les objectifs de la politique régionale européenne : améliorer la compétitivité et l'emploi en s'appuyant sur l'économie de l'innovation et de la connaissance, en assurant un développement équilibré et durable du territoire, en renforçant son accessibilité et son attractivité.



QUELLE A ÉTÉ LA MÉTHODE D'ÉLABORATION ?

L'implication de tous ! La coopération intercommunale est un processus en perpétuelle construction. Personne ne décide pour les autres et Quimper ne cherche pas à s'imposer par principe. Certes, avec 80 % des richesses et une majorité de la population, elle est dominante... mais pas dominatrice.

La concertation était de mise. Pendant deux ans, lors de conférences, d'ateliers ou au sein des comités de pilotage, les élus, les services et la population se sont largement impliqués : « faire ensemble » a été le leitmotiv, tout comme la volonté d'agir dans le respect des principes de développement durable.

QUELS ENJEUX ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS ?

On peut en définir quatre :

- Tout d'abord, affirmer **le rôle de l'agglomération comme capitale de la Cornouaille** notamment à travers le projet d'aménagement du site de la gare ; le pôle Ialys, qui fédère les acteurs de la filière aliments ; le développement du tourisme d'affaires (réhabilitation du parc des expositions de Penvillers et création du centre de congrès du Chapeau Rouge) ; la création d'une Société d'économie mixte (SEM) à même d'exploiter des équipements communautaires économiques et de loisirs ; le lancement d'études pour l'installation d'une grande salle événementielle ou le renforcement de la mutualisation des administrations des communes et de l'agglomération.
- Ensuite, nous souhaitons **rechercher une dynamique de développement économique au service de l'emploi**, notamment

grâce à l'agence Quimper Cornouaille développement (qualité d'accueil des entreprises, créativité et innovation favorisées, pôles d'excellence accompagnés, offre de formation renforcée).

- En outre, nous devons **valoriser et préserver notre cadre de vie**. D'où le projet transports mais aussi la mise en place d'une politique énergétique durable (Plan climat-énergie territorial, etc.)
- Enfin, il est primordial de **renforcer la cohésion sociale** et l'accès de tous les habitants de l'agglomération aux services et équipements de la vie quotidienne. Ainsi, une étude identifiera les besoins d'accueil de la « petite enfance » ; une plateforme d'information et d'accès aux droits pour les 16-30 ans ouvrira en 2013 au centre-ville de Quimper tandis que la réflexion est engagée sur la création d'un Centre intercommunal d'action sociale (CIAS). ▶

Téléchargez le projet communautaire sur www.quimper-communauté.fr rubrique "Projets".

“ Quimper
Communauté, l'avenir
en Cornouaille ”

PAYS DE CORNOUAILLE



Sur 28 938 ha, cet ensemble intercommunal forme le principal pôle urbain de Cornouaille. Ainsi, Quimper Communauté exerce un rayonnement en termes d'emplois, de services, de commerces et d'animation culturelle sur l'ensemble de la Cornouaille.

QUIMPER COMMUNAUTÉ



Avec 90 443 habitants (source INSEE, 2011), Quimper Communauté représente aujourd'hui plus de 26 % de la population du Pays de Cornouaille. Elle regroupe le pôle urbain de Quimper et sept communes de sa première couronne périurbaine : Ergué-Gabéric, Plogonnet, Plomelin, Pluguffan, Quengat, Locronan et Plonéis. Quimper est, en nombre d'habitants, la seconde ville du Finistère et la troisième ville de la région Bretagne.

Du long terme... et des priorités



Quimper Communauté souhaite créer un centre de découverte grand public, pédagogique et ludique, sur le thème de l'alimentation, ses produits, ses métiers.



► Parmi les chantiers évoqués, plusieurs sont prioritaires : ils ont déjà été lancés et se poursuivent (projet transports, centre des congrès au Chapeau Rouge et refonte du parc des expositions de Penvillers...) ou vont être mis en œuvre d'ici deux ou trois ans (CIAS, mutualisation des services, etc.).

Malgré un contexte économique difficile, Quimper Communauté a poursuivi ses investissements. Le projet transports est un dossier majeur qui vise à offrir un réseau plus performant de transports collectifs et à rendre le cœur de l'agglomération plus attractif par un urbanisme durable. Il est entré dans la phase de l'enquête publique : informer et recueillir les avis sur l'aménagement des voies de Bus à haut niveau de service (BHNS), la création de trois parkings-relais et la réalisation d'aménagements urbains. Autres investissements majeurs : la création

d'un centre des congrès au Chapeau Rouge et la refonte du parc des expositions à Penvillers (réhabilitation du Pavillon et construction d'un bâtiment de 5 000 m²).

Par ailleurs, afin de maîtriser la consommation d'énergie et de réduire l'émission de gaz à effet de serre de 20% d'ici à 2020, Quimper Communauté développe un Plan climat-énergie territorial (PCET) et est signataire de la convention européenne des maires.

Autre dossier phare, Ialys, le pôle aliments de la Cornouaille. Si le cluster (grappe d'entreprises) existe, sous l'impulsion de l'agence Quimper Cornouaille développement, le projet d'un centre pédagogique et ludique, porté par Quimper Communauté, est en cours. Les études de définition ont débuté pour identifier les activités de ce centre de découverte grand public, sur le thème de l'alimentation, ses produits, ses métiers.

À cela s'ajoutent le pôle d'activités culturelles et artistiques de Locmaria avec l'hôtel d'entreprises qui accueillera notamment le brodeur Pascal Jaouen, ou encore la création d'une plateforme d'information et d'accès aux droits pour les 16-30 ans.

« Quimper Communauté s'empare de compétences qui touchent davantage au quotidien de ses habitants (la jeunesse ou l'action sociale...). Ces choix obligent les élus à développer une vision qui dépasse l'échelle de notre territoire et impliquent un rapprochement toujours plus important des communes et de l'agglomération. »

FRANCK PICHON, VICE-PRÉSIDENT DE QUIMPER COMMUNAUTÉ



Afin de développer le tourisme d'affaires, Quimper Communauté a décidé de créer un centre de congrès au sein du Chapeau Rouge.



Le pôle d'activités culturelles et artistiques de Locmaria accueillera notamment le brodeur Pascal Jaouen.

Ces réalisations devraient aboutir dans les deux ans qui viennent. « Quimper Communauté est une agglomération très intégrée, c'est-à-dire qu'elle s'est dotée d'un grand nombre de compétences, constate Bernard Poignant. Sa taille moyenne ne l'empêche pas de mener à bien de gros projets. »

D'AUTRES CHANTIERS AU PROGRAMME

Tout d'abord, la création d'un Centre intercommunal d'action sociale (CIAS). Dans un contexte de vieillissement de la population, les petites communes sont en attente d'une structure de taille suffisante pour gérer les Établissements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Il devrait voir le jour en 2014-2015.

Quimper Communauté réfléchit également à se doter d'une salle de spectacles culturels et sportifs. Une étude de définition démarrera courant 2013.

Au 1^{er} janvier prochain, l'agglomération aura créé une Société d'économie mixte (SEM) pour gérer les équipements économiques et de loisirs ainsi que les grands événementiels. « C'est un engagement fort des élus, note Bernard Poignant. Nous devons trouver une troisième voie entre la régie qui n'est plus adaptée dans ce cas et les délégations de service public faisant uniquement appel au privé. »

Enfin, Quimper Communauté va renforcer la mutualisation des services. C'est une demande des communes. « Jusque-là, nous recourrions aux services de l'État, mais il se désengage de plus en plus », explique Franck Pichon, vice-président de Quimper Communauté. Cette dynamique a débuté en 2011, avec l'instruction des permis de construire, désormais réalisée par les services de l'agglomération, et se poursuit dans trois directions : l'informatique (importantes économies d'échelle à la clé en termes d'achat de logiciels, de matériels...), le conseil juridique (urbanisme, marchés publics...) et l'appui technique (aménagement, maîtrise d'ouvrage publique). « Cette solidarité est le cœur même de l'intercommunalité, insiste Bernard Poignant. Beaucoup de projets, plus ou moins visibles, se jouent à l'échelle de l'agglomération : assainissement, réseaux, transports, médiathèques... Personne n'est laissé de côté. » ■

Téléchargez le projet communautaire sur www.quimper-communaute.fr rubrique "Projets".



Le Pôle d'excellence rurale du biovégétal de Kerbernez, à Plomelin, s'ouvre au public à l'occasion de son inauguration, l'après-midi du samedi 13 octobre. Ce sera une occasion unique de découvrir les multiples facettes de ce site dédié à la nature, à la recherche, au loisir. Des ateliers et visites sont proposés.

Le grand public, toutes générations confondues, est invité à venir voir « de l'intérieur » le fonctionnement des différents acteurs (publics et privés) implantés sur le Pôle, qui mettront en valeur leurs compétences et savoir-faire. Trois ateliers sont prévus (lire l'encadré), mais éga-

lement une balade botanique et une découverte de l'arboretum. Il sera également possible de se promener librement sur le domaine, qui compte plus de cent hectares et de beaux arbres bordant l'Odet. L'horaire : 14h-17h30.

Rappelons les spécificités de ce Pôle, soutenu par Quimper Communauté et labellisé par l'État. On y trouve Agrauxine, jeune entreprise spécialisée dans les bio-fongicides, récemment installée dans ses nouveaux locaux et que l'on pourra visiter pour la première fois ; le lycée horticole de Kerbernez ; un institut de recherche, l'INRA ; un organisme d'insertion, la fondation Massé-Trévidy.

Tous ont en commun de chercher à mieux gérer la ressource en eau, à la préserver et à en restaurer la qualité, à travers des opérations innovantes, pédagogiques et expérimentales. Un exemple concret : un golf d'application, qui minimise les impacts des méthodes culturales, il compte 250 abonnés. De même, tous les partenaires sont investis dans la licence professionnelle protection des cultures et développement durable. ■

Pôle d'excellence rurale : portes ouvertes à Plomelin le 13 octobre

LE PROGRAMME DES ATELIERS

Dans trois lieux seront installés des ateliers d'échanges et d'expérimentations, d'une trentaine de minutes chacun.

• **Sur le site de l'atelier de production et du laboratoire d'Agrauxine** : atelier Agrauxine, avec présentation de la société, des produits, des nouvelles techniques de gestion des sols.



• **Sur le site des serres du lycée horticole** : atelier de recherche et d'enseignements avec présentation des travaux de l'INRA et des formations du lycée, en particulier du BTS de production horticole et de la licence professionnelle.

• **Sur le site du manoir, au club-house** : atelier golf et insertion avec présentation du parcours de golf, initiation, practice, neuf trous et présentation du chantier d'insertion avec Objectif emploi solidarité.

VOUS AVEZ DÉCOUVERT NOTRE ESPRIT DE FAMILLE SUR VOS ÉCRANS TV...

Mutuelle Familiale

Entre nous, la solidarité



... VENEZ LE RETROUVER DANS VOS AGENCES !

► Quimper – 14, rue Toul-al-Laër

(02 98 95 41 79)

► Pont-L'Abbé – 15, rue du Château

(02 29 40 45 18)

www.mutuelle-familiale.fr



Mutuelle lève l'impôt par le Code de la mutualité - Siren 754 442 915 - Document non contractuel - Octobre 2012
Crédits photo : Olivier Philippe Mignot - © Stéphane Davi - © Shutterstock

Donval

Services funéraires

Chambres funéraires

Prévoyance ✓ Pompes funèbres ✓ Marbrerie

Quimper 02 98 90 20 05

Plogastel-St-Germain 02 98 54 58 28

Bénodet 02 98 57 09 46

Habilitation 09294045

www.pompes-funebres-donval.com

Il y a plus efficace pour votre presbytie...

PACK PERFORM PROGRESSIF
1 monture + 2 verres **199€**

QUIMPER

3 quai du Port au Vin
Tél : 02 98 95 16 17

2 allée de Kernénez
Zac de Créac'h Gwen
Tél : 02 98 10 12 90

Les Opticiens Mutualistes pour le prix et pour l'esprit.

50% de réduction d'impôts sur les services*



Odellia
Services à la personne

Portage de Repas à domicile

7 Jours/7 ou ponctuel

Large choix de menus variés, équilibrés, à la carte

Autres services: homme toutes mains, livraison de courses, jardinage...

55, Route de Cuzon - 29000 - QUIMPER - www.odellia.fr

02 98 55 26 89

*Selon la loi en vigueur

COSQUÉRIC-LE COMTE

POMPES FUNÈBRES

Tél. : 02 98 10 17 05

■ Espace Funéraire des Châteaux (salons funéraires)

■ Organisation d'obsèques

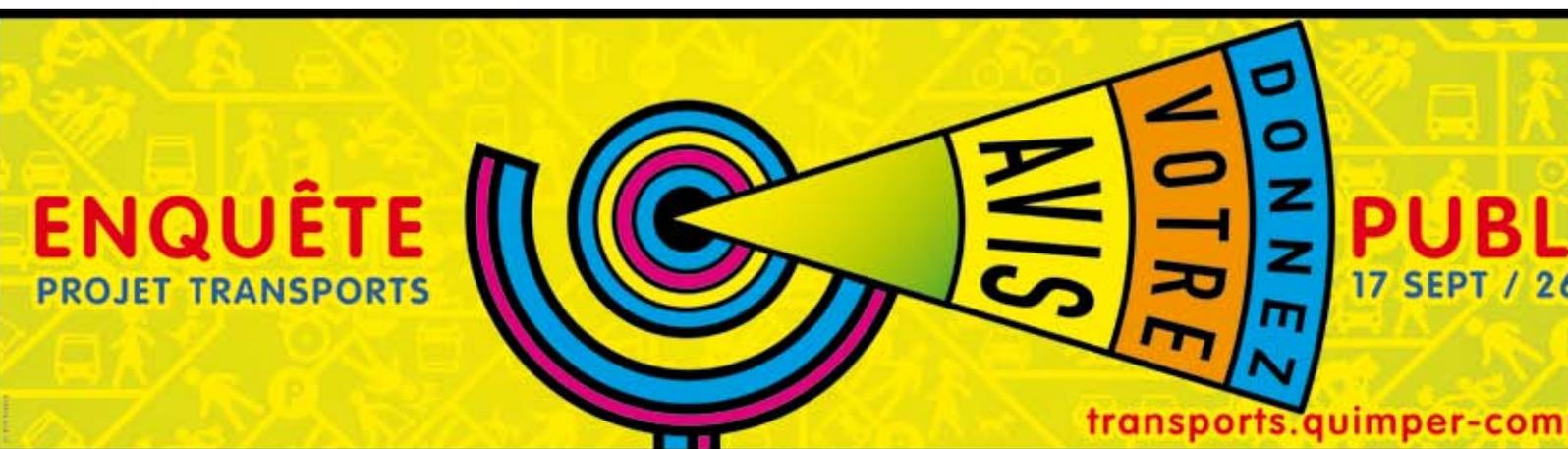
■ Contrats obsèques

Pompes funèbres Cosquéric - Le Comte
85 avenue Pierre Mendès France • 29000 Quimper

Habilitation préfectorale 09-294-227

Projet transports

Enquête publique :
donnez votre avis
avant le 26 octobre



TRANSPORT | Démarrée le lundi 17 septembre, l'enquête publique sur le projet transports de Quimper Communauté se poursuit jusqu'au vendredi 26 octobre inclus. Elle permet de recueillir les observations de toutes les personnes intéressées par ce dossier essentiel pour l'avenir de l'agglomération : mobilité pour tous, attractivité du territoire, développement durable... Afin de vous exprimer, rendez-vous à l'hôtel de ville et d'agglomération, dans les mairies annexes de Quimper ou dans la mairie de votre commune. Écrivez, adressez un mail ou rencontrez la commission d'enquête.



Rappelons que l'enquête publique est une obligation légale, mais aussi un moment clé pour prendre en compte les avis du public. Vous avez à votre disposition le dossier d'enquête (étude d'impact), qui apporte toute l'information nécessaire à la compréhension globale du projet : travaux d'aménagement de la ligne du Bus à haut niveau de services à Quimper, avec des voies réservées aux transports collectifs (dont les quais de l'Odet) et des voies pénétrantes pour les bus et cars venant de l'extérieur de Quimper ; création de trois parkings-relais en périphérie, pour permettre de garer facilement et gratuitement son véhicule afin de continuer vers la ville en bus ou à vélo ; la réalisation d'aménagements urbains en lien avec les grands projets d'urbanisme ; s'y ajoute la mise en compatibilité du Plan d'occupation des sols (POS) de la commune de Quimper.

La population peut ainsi faire connaître ses remarques et apporter des éléments utiles à l'appréciation exacte de l'utilité publique de ce projet. L'enquête publique est dirigée par une commission nommée par le tribunal administratif, composée de trois commissaires-enquêteurs. Ils sont à l'écoute des citoyens, lors de permanences afin de recueillir leurs observations (lire l'encadré).



Les futurs aménagements rue du Parc et confluence Steir/Odet.

Après le 26 octobre, la commission d'enquête va faire la synthèse des éléments collectés, rédiger un rapport sur le déroulement de l'enquête et formuler ses conclusions sur le projet (favorables, favorables sous réserves, défavorables). Ces documents seront tenus à la disposition du public.

Puis, prenant appui sur les avis de la commission d'enquête et des services de l'État, le préfet pourra prononcer une déclaration reconnaissant le caractère d'utilité publique de ce projet. Elle permettra à l'agglomération de se rendre propriétaire de biens fonciers nécessaires à la réalisation des équipements.

COMMENT DONNER VOTRE AVIS ?

Si le plus pratique est sans doute la mairie de votre domicile, il est cependant tout à fait possible de se rendre dans un autre lieu, à la convenance de chacun. Il n'est pas nécessaire d'habiter l'agglomération pour s'exprimer, les registres sont ouverts à tous.

Dans chaque mairie se trouvent le dossier contenant l'ensemble du projet ainsi qu'un registre sur lequel chacun est invité à écrire ses observations. Il est accompagné, dans chaque commune, d'une exposition qui présente l'ensemble du projet. À la mairie de Quimper, siège de l'enquête, il s'agit d'une exposition interactive qui permet de se représenter ce que seront les futures réalisations : film avec illustrations 3D, application tactile sur iPad avec vues avant/après aménagements... ■

EN SAVOIR PLUS

- **VOUS RENDRE SUR LES LIEUX D'ENQUÊTE**
Les registres sont disponibles pour y consigner vos observations, du lundi au vendredi aux heures habituelles d'ouverture : hôtel de ville et d'agglomération de Quimper, mairies annexes de Penhars, Kerfeunteun et Ergué-Armel, mairies d'Ergué-Gabéric, Guengat, Locronan, Plogonnec, Plomelin, Plonéis et Pluguffan. Ainsi que le samedi de 9h à 12h (sauf dans les mairies annexes de Quimper et dans les mairies de Pluguffan et Locronan).
- **RENCONTRER LES COMMISSAIRES-ENQUÊTEURS** lors de leurs permanences (lire l'encadré).
- **ÉCRIRE À LA COMMISSION D'ENQUÊTE :**
 - par courrier au siège de la commission d'enquête (44 place Saint-Corentin, B.P. 1759, 29107 Quimper).
 - par mail : commission.enquete.bhns@gmail.com

Pour plus d'informations : un mini-site dédié à l'enquête publique est accessible en ligne sur <http://transports.quimper-communaute.fr> et sur le site de Quimper Communauté : www.quimper-communaute.fr On peut télécharger les documents officiels. Le dossier est également communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais.

LES PERMANENCES DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE

Indépendamment des dispositions évoquées ci-dessus, les commissaires-enquêteurs reçoivent les déclarations écrites et orales des habitants et des personnes intéressées :

- Mercredi 3 octobre, de 9h à 12h : mairies de Plogonnec, Plomelin, Plonéis
- Mercredi 10 octobre, de 9h à 12h : mairies de Guengat, Locronan, Pluguffan
- Mercredi 17 octobre, de 14h à 17h : hôtel de ville et d'agglomération de Quimper
- Vendredi 26 octobre, de 14h à 17h : hôtel de ville et d'agglomération de Quimper



E 10 linenn...

Devezhioù ar glad a oa bet aozet d'ar 15 ha d'ar 16 a viz Gwengolo. E-touez an traoù nevez e oa arabat c'hwitañ war digoradur dorioù ti al lezioù-barn, a-raok na vefe boulc'het al labourioù a bado meur a vloavezh. Savet e 1829 war patrom templ Themis, e-harz Akropol Aten, e oa bet nevesaet e 1962.

Er sal-bazeal, e salioù ar breudoù (lez-kastiz, lez keodedel, asizoù) pe e sal an douidi e veze un den a vicher o tegemer ar weladennerien evit displegañ resis dezho penaos ez al lezioù-barn en-dro.

Dav eo ober anv ivez eus an arvest « beaj en Istor » a daolenne buhez ur vaouez eus Kemper adalek 1789 betek hiziv an deiz, dizoleiñ kêr dre ar skiantoù, digoradur dielloù kêr ha kumuniezh... o doa dedennet meur a gant a dud kurius hag entanet gant ar glad.



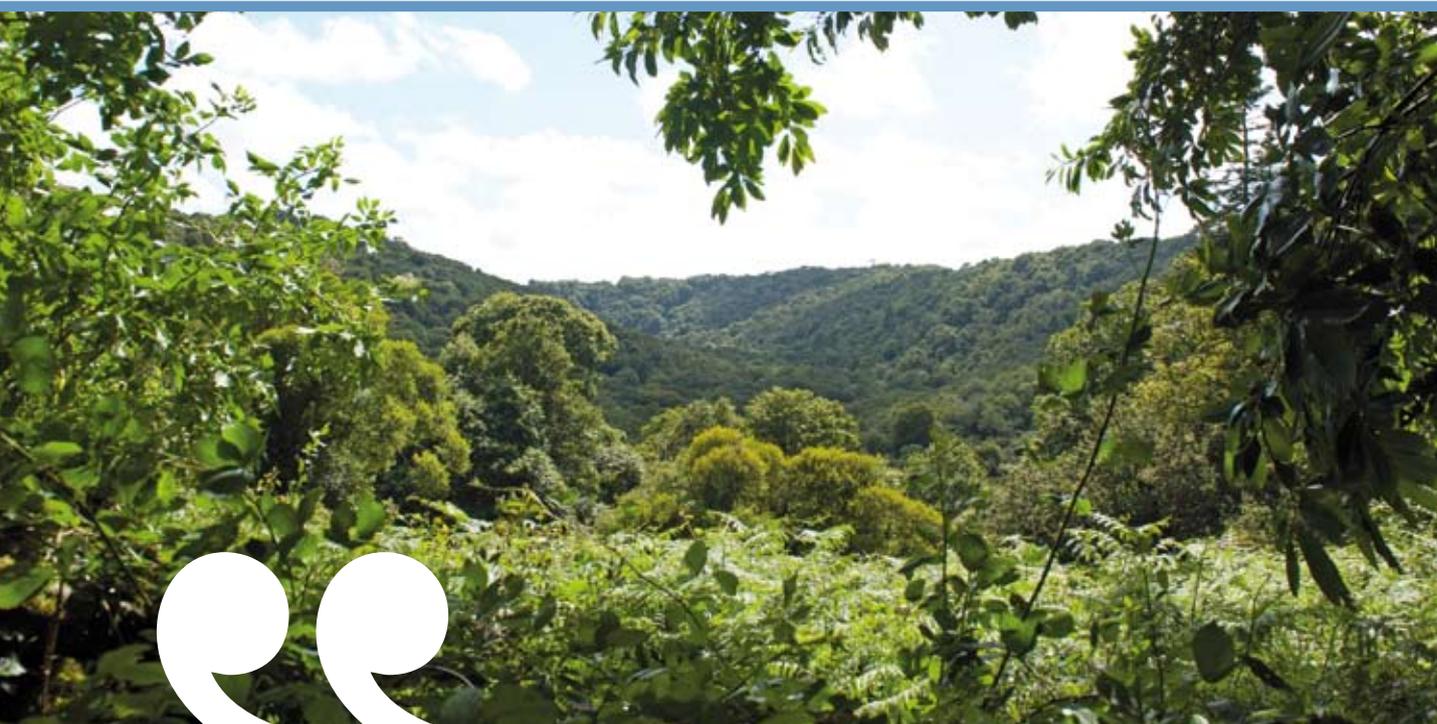
“ E kalonenn ar justis ”

" Au cœur de la justice "

Les journées du patrimoine se sont déroulées les 15 et 16 septembre. Parmi les nouveautés 2012, il ne fallait pas manquer l'ouverture des portes du palais de justice, avant des travaux qui dureront plusieurs années. Construit en 1829 sur les plans du temple de Thémis, au pied de l'Acropole d'Athènes, il a été rénové en 1962.

Dans la salle des pas perdus, les salles d'audience (correctionnelle, civile, assises) ou la salle des jurés, un professionnel accueillait les visiteurs pour leur expliquer précisément le fonctionnement de l'appareil judiciaire.

À noter aussi le spectacle « Voyage dans l'histoire » retraçant la vie d'une Quimpéroise de 1789 à nos jours, la découverte sensorielle de la ville, l'ouverture des archives municipales et communautaires... qui ont attiré des centaines de curieux et de passionnés de patrimoine. ■



Sa végétation luxuriante, ses rochers couverts de mousse, ses chemins aux racines apparentes : le site du Stangala est remarquable à bien des égards. Le circuit que nous vous proposons, situé sur la commune d'Ergué-Gabéric, est agréable et sportif. À réserver aux personnes qui aiment marcher.

Une fois passé la zone de stationnement, les sapins et eucalyptus plantés selon un ordre strict, prendre à gauche en direction du belvédère naturel de la pointe du Griffonès. Ce point de vue sur la vallée est impressionnant. Quatre-vingts mètres plus bas, l'Odet joue à cache-cache avec une végétation omniprésente.

MINÉRAL ET VÉGÉTAL Ensuite, c'est une descente assez sportive entre les arbres pour rejoindre le chemin principal et plus régulier, également emprunté par les VTT. Partout le minéral se mêle au végétal, avec en bruit de fond l'eau de la rivière. Ici ou là, le feuillage tressaute, laissant deviner de petits animaux. Après un passage dans une sapinière, l'Odet se laisse enfin découvrir. À cet endroit, la rivière est calme et paisible et invite facilement à une halte reposante.

VESTIGES DE L'ACTIVITÉ HUMAINE En prenant sur la gauche, la progression se fait à travers un sentier très étroit bordé de grandes herbes. Il ne faut pas non plus craindre les racines et les pierres qui ne facilitent pas le chemin, mais qui ajoutent un charme indéniable à ce site magnifique. Une fois la passerelle de Meil Poull atteinte, il faut chercher dans la végétation les ruines et le talus qui rappellent qu'il y a eu de la vie et des activités humaines au Stangala. Les vestiges du four à pain et du moulin se dressent non loin d'une vieille auge en pierre. Ensuite, c'est la remontée du sentier partiellement bordé d'un vieux mur qui laisse imaginer bien des histoires. Le cadre impressionnant du Stangala a d'ailleurs souvent frappé les imaginations d'où ont surgi bien de nombreuses légendes. ■

Pour accéder au site : Au bourg de Lestonan, sur la commune d'Ergué-Gabéric, prendre à gauche, direction site du Stangala (petit panneau bleu) puis 2 kilomètres plus loin, tourner à droite comme indiqué sur le panneau d'accès. Parking ombragé tout au bout du chemin. Balade de 2 heures en prenant son temps.

Ergué-Gabéric, Par les sentiers enchanteurs du Stangala



Alexandre Massé,

de l'inventeur au bienfaiteur (1829-1910)

Alexandre Massé est né rue Neuve (actuelle rue Jean Jaurès) à Quimper le 15 février 1829 de Yves-Michel Massé, ancien agent comptable de la Marine, et de Marie Hélène Le Clerc. Sa mère décède lors de l'épidémie de choléra qui sévit à Quimper en 1832. Deux ans plus tard, son père âgé de 66 ans meurt à son tour.

UNE ENFANCE DIFFICILE Le jeune orphelin est alors recueilli par Pierre-Marie Legrand, bibliothécaire de la ville de Quimper (c'est notamment lui qui a fait l'acquisition du cartulaire de Landévennec) et ami de la famille. Alexandre Massé est un élève brillant et c'est sans mal qu'il est admis à l'École des arts et métiers d'Angers.

L'INVENTEUR ET L'HOMME D'AFFAIRES À l'issue de ses études, il exerce un temps le métier de dessinateur mécanicien dans une usine à Angers. Puis, il est embauché dans une fabrique de boutons à Paris. Grâce à son sens des affaires, il parvient à rendre l'entreprise florissante. En 1852, Madame Legrand, propriétaire de la fabrique, lui en cède la gestion conjointement avec son fils.

C'est aussi à cette époque qu'il fait la connaissance de sa future femme Julie Petitcuenot, fille d'un négociant, client de sa fabrique, qu'il épouse en 1854. La même année, il fonde sa propre manufacture d'équipements militaires. Il améliore ainsi la fabrication des boutons et boucles des vêtements par de nouveaux procédés de production qu'il fait breveter.

C'est à cette époque qu'il invente le fameux bouton à quatre trous. Idée ingénieuse qui va révolutionner l'habillement par la solidité des coutures par rapport au bouton à deux trous. À partir de 1880, Alexandre Massé se retire progressivement des affaires et cède son entreprise à Achille Anglade son beau-frère. Il est à la tête d'une fortune considérable quand il revient à Quimper.

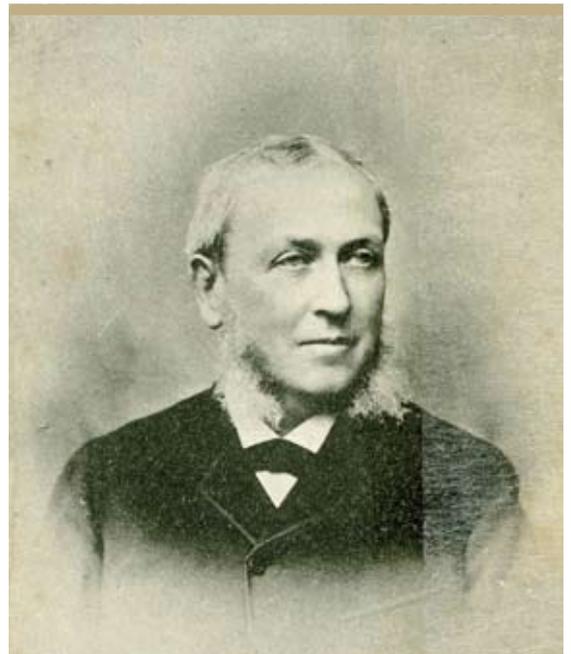
LE BIENFAITEUR En 1884, Alexandre Massé achète une propriété rue Bourg-les-Bourgs à Quimper et le manoir de Kerbernès sur les bords de l'Odet à Plomelin où il s'installe avec sa famille.

Désireux de venir en aide aux enfants défavorisés, il crée, dès 1884, au 22, de la rue Bourg-les-Bourgs, un asile pour les jeunes enfants qui prend le nom de Fondation Massé-Petitcuenot.

Puis, en 1899, il décide de bâtir sur la grande propriété de Kerbernès un orphelinat agricole et horticole qui ouvre ses portes en 1902. L'orphelinat est reconnu d'utilité publique par décret du 19 juin 1906.

À son décès, le 13 avril 1910, Alexandre Massé légua toute sa fortune aux deux institutions qu'il avait fondées. Longtemps après sa mort son souvenir resta présent dans la mémoire des orphelins de Kerbernès. À l'image de ces anciens pensionnaires partis dans les tranchées, qui, dans leur correspondance de guerre au directeur du lycée horticole, exprimaient leur gratitude à l'égard du fondateur Alexandre Massé et du personnel de l'établissement.

La ville de Quimper lui a aussi rendu hommage en attribuant son nom à une place de Quimper le 31 mars 1911. Un dahlia porte également son nom. ■



Déchèteries de Quimper Communauté

Pour vous débarrasser de vos encombrants (matelas, sommiers, etc.), gravats ou déchets végétaux, les quatre déchèteries de Quimper Communauté et le centre d'enfouissement technique sont ouverts aux jours et horaires suivants :

DÉCHÈTERIE DE QUIMPER EST

Rue du Tro Breiz - ZI de Kergonan
du lundi au samedi : 9h - 12h et 14h - 19h

DÉCHÈTERIE DE QUIMPER NORD

Route de Plogonnec - Les lundi, mercredi, vendredi et samedi :
9h - 12h et 14h - 18h30 - Les mardi et jeudi : 14h - 18h30

DÉCHÈTERIE DE GUENGAT

Lieu-dit Kerdrein - Du lundi au vendredi : 14h - 18h
Le samedi : 9h - 12h et 14h - 18h

DÉCHÈTERIE DE PLUGUFFAN

À Kerbenhir, sortie Ty Lipig par la voie express Quimper-Pont-L'Abbé
Les lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9h - 12h et 14h - 18h30
Les mardi et jeudi : 14h - 18h30 - Le dimanche : 9h - 12h

SITE DE STOCKAGE DE DÉCHETS INERTES

Kerhoaler à Pluguffan - Dépôt payant - essentiellement destiné aux artisans et aux professionnels pour le dépôt de matériaux inertes non valorisables, ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Pour les particuliers : dépôt de déchets d'amiante lié.
Le 1^{er} samedi de chaque mois, de 9h à 12h30. Dans la limite de 500 kg. Se munir d'un justificatif de domicile.

Pour les professionnels : Dépôt payant - essentiellement destiné aux artisans et aux professionnels pour le dépôt de matériaux inertes non valorisables, ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Une question sur la collecte des déchets, un doute ?

Contactez les ambassadeurs du tri :
Tél. 02 98 98 89 58 • e-mail : atri@quimper.fr

NOUVEAU SERVICE

Dans le cadre de son Programme local de prévention, Quimper Communauté en partenariat avec Objectif Emploi Solidarité propose un service de broyage des déchets végétaux à domicile. Inscription et modalités d'intervention auprès d'Objectif Emploi Solidarité au 02 98 53 17 33.

Médiathèques, théâtre, musées, office de tourisme...

Retrouvez leurs coordonnées, adresses internet, horaires d'ouverture, tarifs, en dernières pages dans l'Agenda, supplément joint à ce numéro du Mag.

Transports QUB

Tél. 02 98 95 26 27 • www.qub.fr

Piscine de loisirs Aquarive

Route de Kerogan à Creac'h Gwen, Quimper
Bus > Ligne 1 arrêt Aquarive • Tél. 02 98 52 00 15
e-mail : aquarive@quimper.fr

Votre mairie en 1 clic

Ergué-Gabéric > www.ergue-gaberic.fr
Guengat > www.guengat.fr
Locronan > www.villedelocronan.fr
Plogonnec > www.mairie-plogonnec.fr
Plomelin > www.plomelin.com
Plonéis > www.ploneis.com
Pluguffan > www.pluguffan.fr
Quimper > www.quimper.fr



SOYEZ CONNECTÉS



Pour connaître toute l'actualité de Quimper et de l'agglomération, ayez le réflexe www.quimper-communauté.fr

Le site vous informe sur les projets, les services, les rendez-vous du territoire. Il vous propose en outre une **newsletter hebdomadaire**. Il suffit de vous y abonner (sur le site) pour recevoir ensuite automatiquement et régulièrement, dans votre boîte e-mail, les informations locales, économiques, culturelles, etc.



ENQUÊTE PUBLIQUE

PROJET TRANSPORTS

17 SEPTEMBRE - 26 OCTOBRE

AVIS

**DONNEZ
VOTRE**

AVIS



transports.quimper-communaute.fr